



FRANCE ENERGIE EOLIENNE

Groupe Régional FEE Sud

Languedoc-Roussillon

Midi-Pyrénées

PACA

Corse

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE DE PRESSE

Montpellier, le 7 décembre 2012

L'éolien en Languedoc-Roussillon Acteur de la transition énergétique.

- Actualité du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE) et bilan de la filière éolienne en Région
- L'activité économique générée : emplois directs, sous-traitance, formation, fiscalité locale ...

Olivier Guiraud

Délégué régional Sud de France Energie Eolienne

Contact presse :

Florence Cailloux

06 20 69 21 42

florencecailloux@orange.fr

Un contexte de développement inéluctable : le Languedoc Roussillon, l'un des meilleurs gisements éoliens terrestres d'Europe.

I. ACTUALITE DU SCHEMA REGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE (SRCAE)

Etat d'avancement et objectif éolien du SRCAE : 2 500 MW en 2020

Consultable depuis le 15 octobre et jusqu'au 14 décembre 2012, au Conseil Régional, dans les Maisons de la Région, à la Préfecture de région, Préfectures de départements, Sous-préfectures et DREAL.

La Région en quelques chiffres* :

- consommation totale d'énergie en 2009 : 55 553 GWh, dont environ 15 655 GWh sous forme d'électricité,
- 380 MW raccordés fin 2009 soit une production de 908 GWh,
- 5^e rang national en puissance installée et au premier rang en termes de production.

**chiffres Dreal au moment du lancement du schéma*

Une grande partie du gisement régional peut encore être exploitée où seules les zones dont la vitesse moyenne du vent est inférieure à 4 m/seconde, à 50m de hauteur sont, à ce jour, considérées comme inadaptées à l'implantation d'éoliennes en raison du manque de vent.

Le scénario SRCAE LR se base sur une hypothèse de 2 500 MW raccordés en 2020. Il s'agit d'un objectif indicatif calculé au regard des parcs éoliens existants (400 MW raccordés au 31 août 2011, 735 MW autorisés), des projets de ZDE connus (1100 MW), de la volonté des collectivités locales, et de la nécessaire prise en compte du petit éolien de moins de 50 m. Cette puissance correspondrait à plus de 3 fois la puissance actuellement autorisée et à un taux de croissance de la filière au plan régional de 200 MW par an, très supérieur à celui observé dans la décennie précédente.

A l'horizon 2050, le scénario SRCAE LR prévoit le remplacement progressif d'une partie des machines existantes par des équipements plus puissants (repowering).

(Source projet de SRCAE Languedoc Roussillon)

La position de FEE

Avant la fin de la consultation, le 14 décembre, FEE remettra sa contribution en vue de l'adoption du schéma.

Le SRE, volet éolien du SRCAE LR, est globalement perçu comme très positif pour le développement régional de l'énergie éolienne, toutefois les professionnels demandent que l'ensemble des communes favorables soient clairement listées, ce qui n'est pas le cas dans le document soumis à la consultation. Ceci n'empêchant pas que soient définies des nuances de contraintes entre communes, cf en annexe du SRE. En effet, il est fondamental que tous, populations, élus, collectivités, administrations et industriels partagent strictement la même information et qu'il n'y ait pas d'incertitude sur certains zonages ressentis comme encore un peu flous.

NB : Notions d'unités, de puissance installée et d'énergie produite

- 1 Giga wattheure (GWh) = 1000 Méga wattheure (MWh) = 1 million de Kilo wattheure
- En fonctionnant 1 heure à sa puissance nominale ou installée, une éolienne d'1MW ou 1000 KW de puissance nominale produira 1000 KWh.

II. L'activité économique générée en Languedoc-Roussillon

□ BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'EOLIEN EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Avec **452,3 MW installés** au 02/07/2012 soit **319 éoliennes**, ce sont :

- **543 Millions d'€ investis** sans aides de l'Etat pour réaliser les parcs.
Dont environ **114 Millions d'€ revenant aux entreprises locales** (BTP essentiellement)
- Plus de **5,2 M€ de taxes annuelles** pour les collectivités territoriales.
- Environs **9,75 Millions d'€ d'études de développement** des projets sans aides de l'Etat.
- **4,5 M€/an de prestation de maintenance** dont 50% à l'échelle régionale.
- **600 emplois directs et 1800 emplois indirects créés en région** dans plus de **12 secteurs d'activités différents**
- **La création de filières de formations spécifiques :**
 - Polytech ENR Perpignan : Formation d'ingénieur tout types d'ENR, 41 étudiants dès la première rentrée, 43 en 2010, recrutement au niveau post Bac par concours Polytech.
 - Le lycée Dhuoda de Nîmes : Formation de techniciens de maintenance préparant des étudiants de niveau BTS ou DUT des sections maintenance industrielle ou électronique à une spécialisation « maintenance éolienne ». En moyenne : 15 élèves par promotion.

□ OBJECTIF 2 500 MW : SOIT 1 500 MW SUPPLEMENTAIRES POUR UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ENERGETIQUE NECESSAIRE.

L'enjeu : maintenir l'activité économique en anticipant et saisissant les opportunités induites par la transition énergétique.

Fournir de l'électricité à 2,5 millions de personnes soit 100% de la population régionale.




1 500 MW supplémentaire à installer c'est :

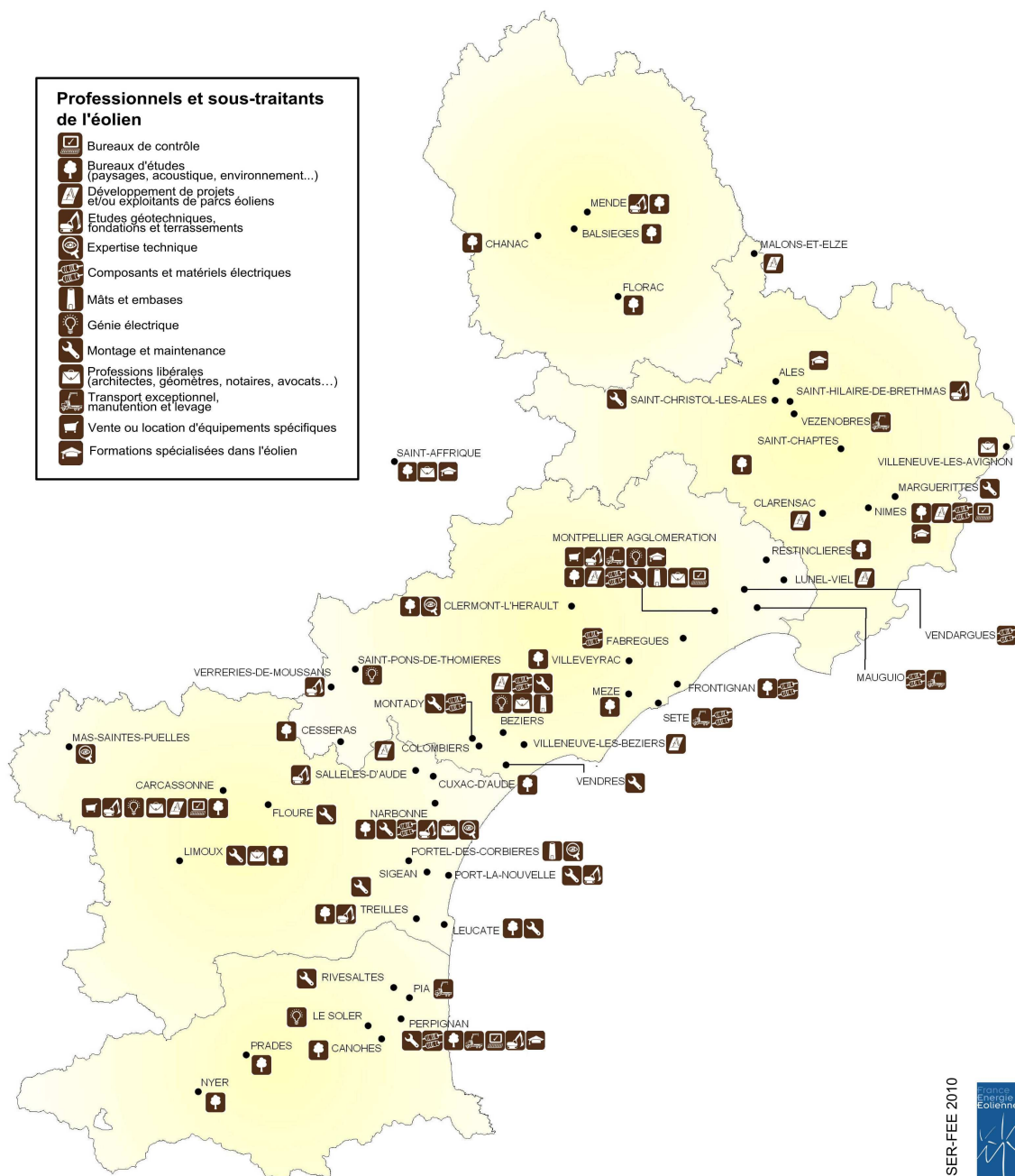
- **660 éoliennes** réparties sur l'ensemble de la région
- **1,8 Milliards d'€ à investir** sans aides de l'Etat pour réaliser les parcs.
Dont environ **400 Millions d'€ revenant aux entreprises locales** (construction des parcs)
- Plus de **28,7 M€ de taxes annuelles** pour les collectivités territoriales.
- Environs **30 Millions d'€ d'études de développement** des projets sans aides de l'Etat.
- **25 M€/an de prestation de maintenance** dont 50% à l'échelle régionale.
- **3500 emplois supplémentaires créés** en région Languedoc-Roussillon.

L'éolien en Languedoc-Roussillon

Emploi et formation

Professionnels et sous-traitants de l'éolien

-  Bureaux de contrôle
-  Bureaux d'études (paysages, acoustique, environnement...)
-  Développement de projets et/ou exploitants de parcs éoliens
-  Etudes géotechniques, fondations et terrassements
-  Expertise technique
-  Composants et matériels électriques
-  Mâts et embases
-  Génie électrique
-  Montage et maintenance
-  Professions libérales (architectes, géomètres, notaires, avocats...)
-  Transport exceptionnel, manutention et levage
-  Vente ou location d'équipements spécifiques
-  Formations spécialisées dans l'éolien



© SER-FEE 2010



❑ **DEVELOPPER L'EOLIEN EN LANGUEDOC-ROUSSILLON C'EST :**

1. **Créer et maintenir de l'emploi en région** : avec plus de 100 entreprises spécialisées dans l'éolien en Languedoc-Roussillon ce sont déjà quelques **600 emplois directs et 1800 emplois indirects** qui ont été créés. Avec un objectif de 2500 mégawatts installés en 2020 ce sont environs 30 emplois directs par an qui seront créés dans les dix ans, soit 900 emplois direct et 2600 emplois indirect supplémentaire sur l'ensemble des secteurs du développement de projets, de la construction (travaux de génie civil, réseaux électriques, logistique, levage ...), de l'exploitation et la maintenance des parcs éoliens.
2. **Attirer l'investissement industriel en région** : avec 450 mégawatts installé ce sont environ 540 millions d'euros qui ont été investit par des entreprises privées en Languedoc-Roussillon, ceci représentant un chiffre d'affaire pour les entreprises locales de 250 000€/mégawatts essentiellement à destination du secteur des Travaux Public et des entreprises de transport et de levage.
3. **Ouvrir sur des nouveaux métiers** et en assurer la pérennité via des formations : Polytech Perpignan (21 étudiants), Ecole des Mines d'Ales (10 étudiants), le Lycée Dhuoda à Nîmes (15 étudiants).
4. **Développer les territoires ruraux et les collectivités territoriales** : de part le régime fiscal¹ auquel est soumis l'énergie éolienne, la filière est un contributeur important aux budgets des communes et des communautés de communes où les parcs sont exploités. Déjà beaucoup de ces collectivités bénéficient de cette ressource pour aménager leur territoire et y améliorer les conditions de vie, notamment pour les plus rurales d'entre-elles.

L'enjeu économique lié au développement de la filière pour les 10 prochaines années est considérable en termes de création d'activité, de retombées économiques.

L'absence de perspective de développement remettrait en cause la dynamique engagée, et priverait la région d'une opportunité de développement économique à moyen et long terme.

Ainsi maintenir un objectif de 2500MW éolien installés en 2020 en Languedoc-Roussillon serait un signal positif pour l'ensemble des acteurs de la filière et permettrait d'en pérenniser la croissance et la stabilité à long terme.

¹ **Calcul** : On estime à environ 11 500€ l'enveloppe fiscale générée annuellement par chaque mégawatt installé (CFE + CVAE + TF + IFR) et à destination des Communes, Communautés de Communes, Départements et Région. Ainsi l'objectif de 2500 MW représente à termes un potentiel fiscal de 28,7 Millions d'€.

❑ FRANCE ENERGIE EOLIENNE

Fondée en 1996, l'association France Energie Eolienne (FEE) rassemble aujourd'hui plus de 230 membres professionnels qui participent au développement harmonieux de la filière éolienne en France.

La FEE, est ouverte aux industriels de l'énergie éolienne et aux professionnels (bureaux d'études, constructeurs, producteurs, etc.) dont l'activité est liée à l'énergie éolienne.

Nous œuvrons à la promotion maîtrisée et équilibrée de l'énergie éolienne en France, en intervenant auprès de tous les acteurs de cette filière. La FEE a pour objet d'étudier et de défendre les droits et les intérêts de ses membres, professionnels de la filière éolienne. A cette fin, elle les représente auprès des pouvoirs publics, nationaux, européens et régionaux ainsi qu'auprès des instances de régulation. La FEE fait également valoir les bénéfices des activités de la filière éolienne auprès de l'opinion publique et des médias.

France Energie Eolienne travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des adhérents et est représentée en région par 7 groupes régionaux (GR FEE). Ces GR sont chargés de relayer les actions de la FEE au niveau local et constituent des relais d'informations.



❑ LE GR FEE SUD

Délégué Régional

Olivier Guiraud, Eole-RES

Délégués adjoints

Languedoc-Roussillon

Dominique Moniot, La Compagnie du Vent

Midi-Pyrénées

Mellyn Massebiau, EDP Renewables

PACA

Jean-François Maerten, Abowind